

Fiche de renseignements Résidence « Mas de Prunet »

La résidence sociale propose un logement temporaire à des personnes ayant des difficultés à trouver un logement :

- **En priorité** : à des personnes en apprentissage ou en contrats de professionnalisation, ou tout autre type de formation en alternance nécessitant un logement temporaire pendant la durée de leur formation ;
- **Mais aussi** : à des étudiants boursiers et/ou en difficultés économiques et sociales (ayant besoin d'un logement temporaire pendant la durée de leur formation), des jeunes en insertion professionnelle, des actifs en mobilité professionnelle ou des salariés handicapés d'ESAT en recherche de logement temporaire.

Les candidats doivent justifier de ressources inférieures aux plafonds fixés pour l'accès au logement social. **Leurs candidatures devront obligatoirement être validées par l'un des signataires de la convention de partenariat (cf. orienteur).**

Orienteur

IRTS	CFA Sanitaire et Social	CFA Spécialisé	Autre CFA (précisez)	ESAT (précisez)	MLJ3M	SIAO Hérault	Autre (précisez)

Candidat

Nom et prénom							
Date et lieu de naissance							
Numéro de téléphone							
Email @							
Adresse actuelle							
Logement actuel :	Chez ses parents	Chez des amis	Locataire	Autre (précisez) :			
Situation familiale	Célibataire	Marié	Divorcé	Concubinage	Nombre d'enfants à charge :		

Situation socio-professionnelle	Contrat pro	Etudiant	CDD	CDI	Précisez : temps partiel	Intérim	Autre (précisez):	
Revenus année N-2 (net imposable du foyer de référence)								
Revenus actuels (mensuel net)								
Nature principale des ressources	Salaires	Indemnité de stage	Bourse	AAH	Pôle Emploi	Garantie jeunes	RSA	Autre (précisez) :
Nom et lieu de l'employeur								
Nom et lieu de l'organisme de formation								
Date de début du contrat et durée								
Formation/ Diplôme préparé								
Numéro d'allocataire CAF								
Si boursier : Garant : Nom - Prénom - Adresse - Téléphone - Mail								
Justification de la demande								

Documents à fournir

- Carte nationale d'identité française ou titre de séjour
- Contrat de travail ou de stage ou, à défaut, une attestation de l'employeur précisant l'emploi et la rémunération proposée, la date d'entrée.
- L'avant-dernier avis d'imposition ou de non-imposition
- Les trois derniers bulletins de salaires
- Justificatif de versement des indemnités de stage
- Justificatif de versement des indemnités, retraites, pensions, prestations sociales et familiales et allocations perçues lors des trois derniers mois ou justificatif de l'ouverture des droits, établis par l'organisme payeur.
- Avis d'attribution de bourse pour les étudiants boursiers.
- Attestation de simulation (établie par l'organisme payeur) ou simulation (établie par le locataire) relative à l'APL.
- Avis d'attribution de bourse pour les étudiants boursiers.

Adresse :

Résidence « Mas de Prunet »
240, rue du Mas de Prunet
34070 Montpellier
06.78.75.40.73
masdeprunet@adages.net

<http://www.adages.net/maisondulogement/masdeprunet/>

